



**COMMUNE DE FRIGNICOURT  
DEPARTEMENT DE LA MARNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE**

Séance du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril 2026, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 03 avril 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames FELICETTI Annick, CHIMIACK Pascale, LOUIS Christine, GADBOIS Catherine, MARET Sophie, MARET Valérie (à partir de 18h59), CHARREAU Estelle et CHARDON Amélie et Messieurs TROLIO Michel, RAT Jérôme, LEFORT Patrick, ROYNEL Patrick, MORI Thierry, GONZALEZ Emmanuel et BROUSSE Yann

Absents excusés : Mme ASLOUDJ

M. CRAVERO

M. FAUCHER

Mme COURVOISIER

Mme MARET Valérie

Pouvoir à Mme LOUIS

Pouvoir à Mme CHIMIACK

Pouvoir à M. TROLIO

Pouvoir à Mme CHARDON

Pouvoir à M. RAT (jusqu'à 18h59)

Secrétaire de séance : Yann BROUSSE

---

**ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE DE FRIGNICOURT AUPRÈS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE PIERRE-GILLES DE GENES**

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne ses délégués pour le représenter auprès du conseil d'administration du Collège Pierre-Gilles de Gennes :

Délégué titulaire : Thierry MORI

Délégué suppléant : Jérôme RAT

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Michel TROLIO